

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois, le quatorze avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Vaujany, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Yves GENEVOIS, Maire.

Nombre de conseillers :            en exercice    11  
                                          présents        7  
                                          votants        9

Présents : Yves GENEVOIS, Mariane MICHEL, Michel VACCON, Brigitte ARNAUD, Jacques JOUANS, Valérie MARTINET et Elvina SAVIOUX

Absents : Jean-Luc BASSET, Bruno AVEQUE, Eric DOURNON et Nadine VERNEY

Pouvoir : Jean-Luc BASSET à Mariane MICHEL et Eric DOURNON à Yves GENEVOIS

Secrétaire de séance : Elvina SAVIOUX

### **Objet : Régie de recettes « Pôle Enfance » : Approbation des nouveaux tarifs du Multi-Accueil et du Centre de Loisirs (ALSH)**

Par délibération en date du 1<sup>er</sup> décembre 1995, le Conseil Municipal a décidé la création d'une régie de recettes pour la gestion de la garderie et du centre de loisirs, désormais appelé « Pôle Enfance ».

Les tarifs ont été actualisés au printemps 2022.

Il a été demandé de les actualiser chaque année.

Le projet d'actualisation est joint à la présente délibération.

Le Conseil Municipal ;

Après en avoir délibéré à l'unanimité des présents et représentés ;

- Approuve les nouveaux tarifs du Multi Accueil et du Centre de Loisirs au Pôle Enfance et les intègre dans la régie de recettes existante ;
- Donne toute délégation à Monsieur le Maire pour la mise en œuvre de cette décision.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Certifié exécutoire.

Transmis en Préfecture le

18/04/2023

Le Maire

Yves GENEVOIS



Envoyé en préfecture le 18/04/2023

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le



ID : 038-213805278-20230414-05\_140423\_06-DE

TARIFS ACCUEIL DES ENFANTS PERMANENTS / RESIDENTS SECONDAIRES / DE PARENTS TRAVAILLANT SUR LA COMMUNE		
	Tarifs 2022	Proposition Tarifs 2023 (+5% arrondi)
<b>Temps d'accueil</b>	<b>8H00 à 18H00</b>	
La journée ou demi-journée	5,00 €	6,00 €
La 1 ère semaine (5 jours)	22,00 €	23,00 €
La suivante	18,00 €	19,00 €
Le repas	3,00 €	3,50 €

TARIFS ACCUEIL DES ENFANTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'OISANS					
	Tarifs 2022	Proposition Tarifs 2023 (+5% arrondi)		Tarifs 2022	Proposition Tarifs 2023 (+5% arrondi)
<b>Temps d'accueil</b>			<b>Temps d'accueil</b>		
Matin + repas (8h30 - 12h30) OU	16,00 €	17,00 €	Forfait 5 Matins + Repas consécutifs	64,00 €	67,00 €
MRS (8h30 - 14H00)	20,00 €	21,00 €	Forfait MRS	80,00 €	84,00 €
Après-Midi + goûter (13h30 - 17h30)	13,00 €	14,00 €	Forfait 5 Après-Midis + goûter consécutifs	52,00 €	55,00 €
Journée avec repas + goûter	25,00 €	26,00 €	Forfait 5 Journées consécutives	100,00 €	105,00 €

TARIFS ACCUEIL VACANCIERS SAISON D'ÉTÉ 2023 (5J / 7J)					
	Tarifs 2022	Proposition Tarifs 2023 (+5% arrondi)		Tarifs 2022	Proposition Tarifs 2023 (+5% arrondi)
<b>Temps d'accueil</b>			<b>Temps d'accueil</b>		
Matin + repas (8h30 - 12h30)	16,00 €	17,00 €	Forfait 5 Matins + Repas consécutifs	64,00 €	67,00 €
Après-Midi + goûter (13h30 - 17h30)	13,00 €	14,00 €	Forfait 5 Après-Midis + goûter consécutifs	52,00 €	55,00 €
Journée avec repas + goûter	25,00 €	26,00 €	Forfait 5 Journées consécutives	100,00 €	105,00 €

TARIFS ACCUEIL VACANCIERS SAISON D'HIVER 2023/2024					
	Tarifs 2022	Proposition Tarifs 2023 (+5% arrondi)		Tarifs 2022	Proposition Tarifs 2023 (+5% arrondi)
<b>Temps d'accueil</b>			<b>Temps d'accueil</b>		
Matin + repas (8h30 - 12h30)	25,00 €	26,00 €	Forfait 6 Matins + Repas consécutifs	125,00 €	131,00 €
Après-Midi + goûter (13h30 - 17h30)	23,00 €	24,00 €	Forfait 6 Après-Midi + goûter consécutifs	120,00 €	126,00 €
Journée avec repas + goûter	36,00 €	37,00 €	Forfait 6 Journées consécutives Pour le MA ½ journée + 5 journées consécutives	180,00 €	189,00 €